LOU PASSADOU



🎇 Your local link





🚬 Bindeglied 🛮 🚬 "Le Trait d'Union"









en vélo, en Trance, en Atrique...



L'inauguration du stade municipal

Le samedi 3 septembre 2011 en présence du monsieur Max Raspail conseiller général, des représentants du District Rhône Durance, des actuels et anciens membres et présidents du Racing Club Bédoin (R.C.B), et de nombreux élus locaux, monsieur le Maire a procédé à l'inauguration officielle du stade municipal rénové.

L'histoire du stade municipal est liée à celle du R.C.B. En 1951, les premiers matchs de football ont eu lieu sur un terrain de la Garenne ; en 1963, l'aire de jeu étant devenue trop petite, le stade a été implanté sur le terrain actuel Croix de la Salle. En 1975, suite aux nouvelles réglementations, le terrain a été agrandi. En 1983 la pelouse a été semée et les vestiaires actuels ont été construits. Une trentaine d'années plus tard le temps et la pratique intensive avaient eu raison de cet espace de verdure et le terme pelouse avait été abandonné depuis déjà quelques années.



Après une étude globale du développement futur de cette zone, les élus ont décidé de conserver à cette zone sa vocation et d'y implanter dans l'avenir d'autres activités sportives. L'étude de programmation faite à ce sujet (qui vous a été présentée dans le numéro n°61 du Passadou) prévoit l'implantation du terrain de football, d'une aire d'entrainement, d'une aire de

"skate park", d'un gymnase (vraisemblablement intercommunal) et bien sûr des parkings nécessaires.



Il était donc naturel de commencer par la réhabilitation de l'aire de jeu. Après appel d'offre, c'est la société Méditerranée Environnement qui en a assuré la réalisation avec ses différentes phases (sarclage, amendement, drainage, ensemencement, clôture). Le résultat, inauguré le 3 septembre, est plus que satisfaisant. Le coût total de l'opération, financée intégralement sur le budget communal, s'élève à $317\,000\,$ €.

C'est donc avec un terrain d'entraînement et une aire de jeu de compétition au meilleur niveau technique que les

deux associations utilisatrices (les All Stars et le RCB) peuvent débuter leur saison 2011-2012. Le terrain d'entraînement servira également aux enfants des écoles.

Les aménagements sur la zone se poursuivront très prochainement par la mise en place de l'aire de "skate park".

Alain CONSTANT

Fête votive de Bédoin

La saison estivale 2011 arrive à son terme, à nouveau la fête votive a été un moment fort.



Les festivités ont commencé par la désormais traditionnelle élection de Miss et Mister Bedoin : félicitations à notre Miss, Aurélie Meilloret ainsi qu'à notre Mister, Pierre Lecoq et à tous les autres participants pour leurs prestations appréciées de tous.

Tous les danseurs auront pu démontrer leurs talents lors des différentes soirées animées par des orchestres de renom ; à noter que cette année, même les chanteurs ont eu leur moment de gloire avec la soirée Karaoké. Le public aura pu ainsi découvrir certains talents locaux. La star Jean-Luc Lahaye a rencontré le succès escompté et tous les fans sont repartis avec une photo dédicacée de leur artiste favori.



La délocalisation du feu d'artifice est une réussite, et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'il en sera de même la saison prochaine. Un grand merci aux personnels de la mairie qui, comme chaque année, ont œuvré pour que chacun d'entre-nous puisse passer un bon et agréable moment.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour l'année prochaine.

E ditorial

L'automne nous effleure de sa douce main lumineuse, dorant et rougissant déjà les feuillages les plus sensibles...

La rentrée scolaire vient de se dérouler laissant à tous le souvenir d'un été chaud et capricieux où la fréquentation de notre Ventoux et de Bédoin a été exceptionnelle avec notamment une croissance continue (cela semblait-il possible ?) de l'activité cycliste.



L'activité économique du pays, voire l'économie mondiale semblent en demi-teinte alors que la course au profit maximum et la mondialisation restent des axes majeurs. Souhaitons que la crise financière actuelle ne soit pas à nouveau une occasion de creuser l'écart entre les plus pourvus et ceux qui ne satisfont même pas leurs besoins alimentaires. La rigueur annoncée, notamment avec la réduction de l'aide alimentaire aux plus démunis, est un signe funeste – et hélas fort ! – de cette situation préoccupante.

Période de bilan, l'automne nous permet de nous réjouir de certaines réalisations locales telle la réfection du stade où la compétition reprend, d'évaluer la mise en place de la zone bleue qui, en facilitant l'accès aux commerces, génère un confort d'utilisation pour nos aînés... ou pour les plus pressés.

L'aménagement du « Bike Park » (ou stade pour V.T.T. ?) à la station du Chalet Reynard semble, elle aussi, promise à un bel avenir. Utilisant les remonte-pentes peu rentabilisés, elle permettra d'orienter les utilisateurs sur des zones dédiées, contribuant ainsi à la protection du reste du massif. D'autres projets se concrétisent telle la création au stade d'un « Skate Park » (ou aire pour la pratique de la planche à roulettes ?), pour nos jeunes complétant ainsi utilement le « City Park » (ou terrain multi-sports) au Centre Ville dédié aux jeux de ballons. La Mairie s'élève, donnant une idée plus précise de sa future configuration. Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) sera adopté prochainement permettant une gestion plus prospective et rationnelle du développement futur de notre territoire. L'Intercommunalité, organe décisif aujourd'hui et qui le sera encore plus demain, évolue aussi, trop lentement à notre goût d'ailleurs.

Autant d'axes de travail et d'investissements pour notre Commune dans lesquels l'équipe municipale s'investit. Souhaitons que comme nos vendanges la cuvée 2011 soit titrée et gouleyante.

Luc REYNARD, Maire et le Conseil Municipal

N.B.: M. Le Maire vous prie d'excuser les anglicismes de son éditorial et offre une carte postale du Ventoux à qui traduira correctement en Français ces trois termes !!!

LE MAIRE CONVIE LES NOUVEAUX RESIDENTS A UN APERITIF DE BIENVENUE AU CENTRE CULTUREL LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2011 A 18H30

Une visite guidée du village sera organisée. Départ à 17h devant la mairie. Il est demandé aux résidents de s'inscrire en mairie.

Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 65 - Septembre 2011 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'information Mairie © 04 90 65 60 08 Directeur de la publication : M. le Maire Photos : J. L. BLATIERE - J.M. MAROCCI S. PERILLAUD - Mairie de Bédoin Suivi de Fabrication : Nathalie EYMERE Tirage 2000 exemplaires Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

SEANCE DU 29 JUIN 2011

Présents: Luc REYNARD, Paulette BAU-DILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY-CONSTANT, Michèle MARTIN-CHAMBON, Béatrice ROUX Helen ADAM, , Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER.

Absents représentés : Émilie DUTERTRE-CHAUVIN, Aurore LOUIS, Blandine RASSE-LET, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD et Francis MIKOLAJCZYK.

<u>Absents</u>: Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des présents

1 - Règlement intérieur de la salle des fêtes de l'Oustau d'Anaïs

Modification de ce règlement, pour permettre aux associations ayant leur siège à Bédoin de bénéficier une fois par période de 3 ans de la mise à disposition gratuite de la salle de l'Oustau d'Anaïs.

2 - Convention à titre onéreux pour l'aménagement du carrefour Croix de la Salle

Le Conseil Général doit dans les mois à venir aménager un rond-point sur ce carrefour. Il faut pour cela empiéter sur la propriété privée des consorts Michel et donc convenir d'une cession à titre onéreux à la Commune. En accord avec les intéressés cette cession se fera sous la forme d'une prestation en nature par la réalisation d'un mur et d'une clôture sur les limites communales. Ces travaux dont le coût pour la Commune est évalué à 4.231,20 € seront réalisés en régie par les services de la CoVe.

3 - Convention de servitude réciproque

Les travaux en cours pour l'extension de l'Hôtel de Ville entraînent la création d'ouvertures sur la parcelle communale F 169, mitoyenne de la parcelle privée F 178. Par ailleurs la façade de l'immeuble privé existant sur cette même parcelle comporte des ouvertures donnant sur la parcelle communale mitoyenne. Pour régulariser juridiquement cette situation, le Conseil adopte une convention de servitude réciproque entre la Commune et les personnes privées concernées.

4 - Climatisation de la crèche municipale, demande de subvention à la CAF

La climatisation de la crèche municipale est inscrite au budget 2011 pour un montant de 34.684 €. Une demande de subvention sera faite auprès de la CAF du Vaucluse pour financer 50% de ces travaux. Les travaux ne pourront être réalisés qu'après accord de la CAF sur cette subvention.

5 - Subvention exceptionnelle à l'association « Science en Comtat »

Suite à leur demande et au dossier que nous a transmis sa présidente, professeur à l'Université de Provence, une subvention exceptionnelle de $500 \in \text{est}$ attribuée à cette association pour la diffusion d'informations scientifiques à destination du grand public.

6 - Mise à jour du tableau des effectifs

Suite à l'avis favorable du centre de gestion de la fonction publique territoriale, 2 agents de la commune qui remplissent les conditions nécessaires bénéficient d'un avancement de grade, l'un au camping municipal au 1er Septembre, l'autre au service comptabilité au 1er juillet. Le tableau des effectifs est mis à jour en conséquence.

7 - Décision modificative du budget 2011

Il s'agit d'ouvrir au budget les crédits pour les opérations suivantes :

- inscription d'une subvention de 500 € du département pour la manifestation « Tous fous du Japon », réalisée par la bibliothèque municipale,
- acquisition du matériel de sérigraphie pour équiper le nouveau véhicule de la police municipale,
- restauration des livres d'or des Vendrans et du Cadastre, pour un montant de 5.000 ϵ , financés partiellement par une subvention de 1.670 ϵ attribuée par le Conseil Général.

8 - Fonds de concours attribués par la CoVe en 2011

Ces fonds de concours se substituent depuis 2010 à l'ancienne Dotation Voirie ainsi qu'à l'ancienne Dotation de Solidarité Communautaire qu'elle versait antérieurement pour des montants équivalents. Les montants s'élèvent pour 2011 à 127.798 ϵ , soit 37.277 ϵ pour l'ex Dotation Voirie et 90.521 ϵ pour l'ex Dotation de solidarité. Une convention est passée à cette fin avec la

CoVe qui définit les différents postes du budget de fonctionnement auxquels seront affectés ces fonds. Il s'agit, soit de travaux de voirie, soit de dépenses liées au fonctionnement d'équipements municipaux.

9 - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Il s'agit, conformément à la réglementation en vigueur, de solliciter l'avis du Syndicat mixte d'élaboration du SCOT de l'Arc Comtat Ventoux sur l'élaboration en cours du P.L.U de Bédoin.

Les délibérations suivantes ont été prises à la majorité des présents

10 - Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Il s'agit de se prononcer sur le projet présenté par le Préfet à la Commission Départementale de l'Intercommunalité pour l'organisation future de l'Intercommunalité dans le Vaucluse dans le cadre de la réforme territoriale.

Se référant à la position prise par la CoVe à ce sujet lors de sa séance du 27 Juin 2011, le Conseil prend acte du rejet de la proposition de fusion au 1^{er} Janvier 2012 entre la CoVe et les Communautés de Communes des Sorgues du Comtat, des Terrasses du Ventoux et du Pays de Sault. Il donne un avis défavorable au projet proposé par le Préfet et demande le rattachement de Bédoin à une nouvelle Communauté de Communes à créer « Autour du Ventoux » avec les Terrasses du Ventoux, le Pays de Sault et toute autre collectivité intéressée.

Cet avis à été adopté par le Conseil à l'unanimité des votants, Mme MARTIN CHAMBON, Mrs Hélen ADAM, Thomas CIARDELLI et Francis MIKOLAJCZYK ne prenant pas part au vote.

NB: Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.



L'EVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Du nouveau est intervenu durant l'été concernant l'intercommunalité sur notre territoire.

Le Préfet du Vaucluse a en effet pris le 24 Août un arrêté portant le projet de périmètre d'un Nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal, (EPCI), issu de la fusion entre les 4 EPCI que sont la CoVe, la Communauté de Communes du Pays de Sault, celle des Terrasses du Ventoux et celle des Sorgues du Comtat, qui formeraient la Communauté d'agglomération du Grand Ventoux.

Cet arrêté concerne 38 communes, soit :

- les 25 communes issues de la CoVe, y compris Malaucène et Beaumont du Ventoux dont le rattachement avait été prévu dans le projet initial du Préfet à la Communauté de Communes « Vaison-Ventoux » ;
- les 5 communes des Terrasses du Ventoux ;
- les 5 communes du Pays de Sault ;
- les 3 communes de Sorgues du Comtat.

Les conseils municipaux de 38 communes doivent se prononcer sous 3 mois sur ce projet de périmètre, sur la catégorie du nouvel EPCI (Communauté d'agglomération) et sur ses statuts. En l'absence de délibération dans les 3 mois, l'avis sera réputé favorable.

Dans l'état actuel des choses, l'approbation, explicite ou tacite, de ces différents points semble probable. Chaque commune devra également dans le même délai se prononcer sur la répartition des délégués communautaires entre elles, ceci en respectant les contraintes imposées par la loi, à savoir un nombre maximum de délégués fixé à 72, l'attribution d'au moins 1 délégué par commune quelle que soit sa population et l'interdiction pour une seule commune de disposer de plus de la moitié des sièges.

Cette répartition peut poser problème, car la composition du conseil communautaire, son équilibre politique et donc la gouvernance du futur EPCI en dépendent. A défaut d'un accord de la majorité qualifiée des communes (soit la moitié des communes représentant les 2/3 de la population) sur un système de répartition, c'est la loi qui imposerait la répartition.

A l'issue des 3 mois, le Préfet saisira la Commission départementale de Coopération intercommunale qui, sous 2 mois peut approuver ou s'opposer au projet avec une minorité de blocage d'1/3 de ses membres. Si il y a approbation, le Préfet décide seul de la date de création effective du nouvel EPCI.

Là se situent les divergences entre la CoVe, ou du moins la majorité actuelle de son Conseil Communautaire, qui souhaite retarder le plus possible la date de mise en place du nouvel EPCI (ceci dans l'attente des futures élections municipales prévues au printemps 2014), et les 3 autres EPCI concernés, unanimes et soutenus par plusieurs communes de la CoVe dont Bédoin, qui souhaitent que la fusion soit **effective dès le 1**er **Janvier 2012**. Cela permettrait d'avancer réellement dans la mise en place du nouvel EPCI dont personne ne conteste la nécessité et d'obtenir dès 2012 des ressources financières supplémentaires de l'Etat qui ne sont pas à négliger.

Une période d'harmonisation entre les 4 EPCI fusionnés pour fixer les règles de fonctionnement, définir le contenu des compétences, intégrer le personnel en place dans le nouvel EPCI, est certes indispensable. Elle peut, si on en a la volonté, démarrer dès à présent ; la loi prévoit en plus une période transitoire de 2 ans à partir de la création effective pour régler tous les problèmes techniques. Retarder la mise en place du nouvel ensemble en prétextant que tous les problèmes doivent être résolus avant la fusion revient en réalité à s'opposer à la fusion pour des motifs purement politiciens, même s'ils sont inavoués, et au détriment de l'intérêt évident du territoire et de ses habitants, qui devrait pourtant prévaloir sur toute autre considération.

Rappelons pour mémoire que la constitution de cette « Communauté du Grand Ventoux », avortée en 2002 lors de la création de la CoVe, relancée en 2009 par la volonté clairement exprimée et unanime des 3 EPCI voisins, s'est heurtée jusqu'à présent aux « réticences » de la majorité de la CoVe, qui n'a jamais accepté de l'intégrer dans ses perspectives à court ou à moyen terme et continue à dépenser pour financer des projets d'investissements dont l'opportunité devra nécessairement être réétudiée pour tenir compte du périmètre du « Grand Ventoux » défini par le Préfet.

Que de temps perdu malgré la logique et l'intérêt évident du territoire!

Pierre COLIN, Conseiller communautaire à la CoVe

LES TRAVAUX EN COURS À BÉDOIN

Les travaux d'aménagement et d'embellissement se sont poursuivis durant l'été, malgré l'inévitable ralentissement dû à la période de congé des entreprises.

Le chantier d'extension de la Mairie avance normalement, le nouveau bâtiment s'élève permettant déjà de voir ce que sera la future salle du conseil et des mariages de Bédoin. Une fois achevé le gros œuvre de ce bâtiment, les travaux se poursuivront par l'aménagement intérieur, tandis que sera entrepris au début de l'année 2012 le réaménagement de l'hôtel de ville actuel, exigeant bien sûr le transfert préalable des services municipaux dans des locaux provisoires qui seront installés sur une partie du parking Saint-Marcellin.

Le stade municipal et le nouveau terrain d'entraînement sont achevés et disponibles pour nos équipes de Football. Nous rendons compte par ailleurs de l'inauguration du samedi 3 Septembre.

Les équipes de l'ACARE Environnement travaillant à la réhabilitation du petit patrimoine communal n'ont pas chômé. Après l'achèvement du lavoir de Ste. Colombe, elles sont intervenues sur la réfection du mur du cimetière et viennent

d'achever la remise en état

de la fontaine de Saint Estève. Rappelons que L'ACARE est une association de réinsertion au travail soutenue par les pouvoirs publics et que ses interventions à Bédoin résultent de conventions passées avec la Mairie de Bédoin ainsi qu'avec la Communauté d'agglomération.



Le Chantier de jeunes conduit par l'APARE sur les bergeries du Ventoux s'est consacré durant 3 semaines au mois d'Août à la bergerie des

Mélettes située dans le Ventoux sur le GR à la hauteur du chemin

haut de Perrache.

Nous invitons nos lecteurs à découvrir sur place le travail remarquable réalisé par cette équipe internationale de jeunes bénévoles et leur encadrement, pour la

remise en valeur de ce patrimoine rural qui témoigne de l'intense activité pastorale dans le Ventoux au cours

des siècles. Rappelons que







LES TRAVAUX EN COURS À BÉDOIN



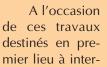
A l'Eglise de Bédoin fermée provisoirement au culte pour cause d'invasion de pigeons, les travaux ont aussi été réalisés durant l'été par l'entreprise Philippe Raemy de Mazan, spécialisée dans les travaux acrobatiques ou d'accès difficile. Ce ne fut pas une mince affaire, sachant que l'accès aux vitraux et aux fenêtres endommagés ne pouvait se faire que par l'inté-

rieur de l'église et qu'il exigeait la fixation préalable de cordes de sécurité, l'intervention ne pouvant se pratiquer qu'en étant suspendu dans le vide et assuré par ces cordages. Précisons que les travaux réalisés ne concernent pas la réfection des vitraux



proprement dite, ce qui supposerait leur dépose préalable pour l'intervention en atelier d'un maître-verrier, mais leur protection par la fixation d'une plaque de plexiglas sur les vitraux endommagés et la

pose de nouveaux grillages à l'extérieur des ouvertures. Les photos cicontre illustrent bien le caractère acrobatique de l'intervention.



dire l'accès aux pigeons, il a été procédé à l'arrachage des végétaux poussant sur les murs, ainsi qu'au nettoyage à l'intérieur des gravats ou plaques de plâtre décollées qui menaçaient la sécurité des personnes.



D'autres travaux sont prévus ou se poursuivront d'ici la fin de l'année, notamment sur la voirie **chemin des Granges** où la chaussée sera refaite après creusement des tranchées réalisées par le Syndicat Rhône



Ventoux pour l'assainissement et par le Canal de Carpentras ; à la Crèche municipale où il est prévu d'installer la climatisation. L'aménagement et la sécurisation des accès au sommet de la colline Saint Antonin, dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée par la Commune au Syndicat mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux débuteront en fin d'année. Ce syndicat a attribué, en accord avec la Commune, la maîtrise d'œuvre aux Cabinets C2A, géomètre expert, et Les Ateliers de l'Horte, architecte paysagiste.

Le projet d'aménagement sera prochainement consultable en Mairie par les personnes intéressées.

Signalons également, pour les sportifs, l'aménagement en cours de réalisation par l'Association de Développement Touristique, Sportif et Culturel du Mont Ventoux, d'un parcours de descente cycliste tout ter-

rain sur les pistes de la station du Chalet Reynard. Il s'agit là d'offrir aux sportifs responsables la possibilité de pratiquer leur sport favori sans détériorer ni mettre en péril l'environnement fragile et protégé de notre Ventoux tutélaire. Enfin l'installation prévue à coté du stade municipal d'une piste pour la pratique du « Skate ».

Nous vous tiendrons informés dans les prochaines parutions du Passadou de l'avancement de ces projets.

Pierre COLIN

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Le Forum de la vie associative

Le samedi 10 septembre dernier, de 9h30 à 12h30, s'est tenu le forum de la vie associative bédouinaise, matinée qui a réuni une dizaine d'associations locales, les mêmes qui sont toujours fidèlement présentes, aux diverses manifestations annuelles. Nous les remercions, une fois encore, pour leur engagement régulier.

Les associations présentes ont pu, au cours de cette demi-journée, exposer l'ensemble de leurs activités, présenter diverses démonstrations et recueillir les inscriptions des intéressés de tout âge, pour la nouvelle année scolaire qui vient de débuter.

En remerciement de leur présence active, nous leur donnons ci-dessous la parole. Nous informons tous les responsables associatifs locaux que cet événement sera sans doute reconduit en 2012 (2^{ème} samedi de septembre) et que toute nouvelle présence serait bienvenue.

Sachons maintenir la dynamique existante et faisons en sorte qu'elle connaisse l'essor souhaité.

Christophe BERNARD

Le Tennis Club

Président : Jean-Charles GAUDIN Tél : 04.90.65.95.20

Nombre d'adhérents : 120

Activité : pratique du tennis - entraînement et compétition

E-mail: tennisclub.bedoin@wanadoo.fr

En forme à Bédoin

Présidente : Christiane MAHLER Tél : 06.12.75.40.66

Nombre d'adhérents : 180

Activité : gymnastique, danse, activités sportives

E-mail: formabed@orange.fr

Site: www.enformeabedoin.e-monsite.com

Maison des Jeunes et de la Culture

Présidente : Valérie EYSSERIC-DAUBERTE Tél : 04.90.65.95.66

Nombre d'adhérents : 450

Activité : culturelles, musicales, sportives et informatiques E-mail : mjc.bedoin@wanadoo.fr - Site : mjcbedoin.org

Défense-Bédoin-Ventoux

Présidente : Irène RIPERT Nombre d'adhérents : 40

Activité : défense du patrimoine et de l'environnement

E-mail: mireille.ruat@laposte.fr

Racing Club Bédoin

Président: Alain CONSTANT Tél: 04.90.12.80.92

Nombre d'adhérents : 150

Activité : pratique du foot-ball - entraînement et compétition

à partir de 6 ans

E-mail: rc.bedoin@gmail.com

Ventoux Country

Présidente: Françoise BERNARD - Tél: 06.82.70.16.61

Nombre d'adhérents : 20

Activité : pratique de la danse « country »

E-mail: ventouxcountry@gmail.com

Bédoin à Petits Points

Présidente: Yvette FARAVEL Tél: 04.90.65.61.11

Nombre d'adhérents : 35 Activité : travaux d'aiguilles

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

















Lou Passadou N° 65 - PAGE 9

La rentrée des classes à Bédoin

Nos enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 5 septembre.

Plusieurs changements sont intervenus dans l'équipe des enseignants et des ATSEM et dans l'organisation.

A l'école élémentaire, Elise DUPONT a rejoint une nouvelle affectation. Elle est remplacée par Sophie GAUDIN, venue de notre école maternelle. Michel BLANC, qui, après de longues années consacrées à nos enfants, a décidé de prolonger ses vacances pour pouvoir s'occuper davantage des siens, est remplacé par Frédérique BERNARD GRANGER. Christophe BERNARD a été confirmé dans les fonctions de direction qu'il assurait depuis le départ de Sandrine BRUSSET.

L'effectif total de notre école élémentaire est en léger repli, avec 177 enfants : 33 CP, 38 CE1, 26 CE2, 35 CM, 45 CM2.

En maternelle, nous avons accueilli deux nouveaux enseignants: Christine GROUILLER, sur le poste laissé vacant par Sophie GAUDIN, et Laurent BOU qui remplace Sophie CONSTANT pendant son congé maternité. Christelle TIXIER BEGNIS ayant obtenu sa mutation pour AVIGNON, Karine SERVAIS et Elisabeth VALLOT, agents faisant fonction d'ATSEM, retrouvent les fonctions qu'elles occupaient précédemment, pendant le congé parental de Christelle.

L'effectif de la maternelle est en forte baisse cette année, seulement 76 enfants, 20 en petite section, 28 en moyenne section, 28 en grande section. Cette évolution nous fait craindre une suppression de classe à la rentrée 2012.

Pour répondre à la demande des parents, et afin de mieux nous adapter au rythme des enfants, cette année, la sieste des enfants de petite section qui déjeunent au restaurant scolaire débutera dès la sortie du réfectoire, vers 13 heures. Elle sera surveillée jusqu'à 14 heures, par roulement, par chacune des 3 ATSEM ou faisant fonction qui encadrent le repas.

Tous les personnels participant à la surveillance des enfants entre midi et deux heures (les 4 ATSEM ou faisant fonction, mais également les agents qui encadrent les enfants de l'école élémentaire) ont reçu, début juillet, une formation aux premiers secours. C'est notre concitoyen Jean Jacques PAOLI, membre de l'Union des Sapeurs Pompiers de Vaucluse, qui leur a dispensé cet enseignement qui, pour les plus anciens d'entre eux, était une remise à niveau.

Toujours dans l'intérêt de nos enfants, nous avons décidé d'établir un roulement annuel dans l'affectation des ATSEM ou faisant fonction dans les différentes classes de maternelle. Le but est de permettre à chacune de connaître les spécificités du travail pour chaque tranche d'âge et la façon de travailler de chaque enseignant, afin de faciliter le remplacement en cas d'absence de l'une ou l'autre. Cette année, Monique JUILLARD travaillera dans la classe de Laurence BERNARD, Chantal ROUYER dans la classe de Sabine MARCHANT, Elisabeth VALLOT dans la classe de Laurent BOU et Karine SERVAIS dans la classe de Christine GROUILLER.

Aurore BONDU assurera la décharge de direction pour la maternelle le jeudi (Laurent BOU) et l'élémentaire le mardi (Christophe BERNARD) ainsi que le complément des temps partiels de Sophie GAUDIN et Christine GROUILLER le lundi et le vendredi.

Changement également au restaurant scolaire. Josette a suffisamment travaillé pour faire valoir ses droits à la retraite. Elle va enfin pouvoir s'occuper un peu d'elle et mitonner de bons petits plats pour son époux, après avoir régalé nos petits pendant tant d'années. Julien BEYNET qui devrait la remplacer, a commencé sa période d'essai. Il est d'ailleurs un ancien élève de nos écoles et il a également pu apprécier dans son enfance la cuisine de Josette.

De nombreux parents nous demandent si nous envisageons d'utiliser des produits bio pour la préparation des repas. Encore faut-il savoir ce que l'on entend par « bio ». Certains de ces produits viennent de fort loin et leur caractère bio est contestable, leur transport sur de longues distances générant des émanations de CO2. Ces produits étant également proposés à des tarifs trop élevés, nous avons préféré veiller à ce que nos fournisseurs nous approvisionnent en produits locaux et de saison, ce qui n'est déjà pas si mal.

Que chacun sache bien que notre seul but est le meilleur accueil possible pour nos enfants. Les changements que nous avons mis en place n'ont pas été décidés à la légère, ils sont le fruit d'une longue réflexion et ne visent qu'à améliorer le service rendu.

Nous souhaitons une longue vie aux nouveaux retraités, la bienvenue aux nouveaux enseignants et à notre nouveau cuisinier et une excellente année scolaire à tous nos enfants.

Gilberte LEVY CONSTANT

Traversée culturelle de l'été

Une belle guirlande de fêtes et d'événements culturels hauts en couleur et riches en émotions s'est déroulée de juin à septembre dans notre village tout au long de la saison estivale.

Les fêtes du solstice d'été ont ouvert la saison avec la Récampado le week-end des 18 et 19 juin. Un long défilé de personnages costumés et de bannières multicolores a serpenté dans les rues et avenues de Bédoin au son des galoubets et tambourins pour acheminer les fagots du feu de la St Jean à dos d'âne jusqu'à l'église. Des chants et des danses ont déployé les corolles des jupes provençales et les anneaux de la farandole sur la place de la Vigneronne. C'est par le feu de la St Jean, au sommet du Ventoux le 23 juin au soir que ces fêtes ont culminé à tous les sens de terme,



autour des f l a m m e s avec des chants, des danses et du vin chaud.

Toujours sur notre mont a g n e magique, le week-end

des 25 et 26 juin, la montée historique des voitures de courses nous a rappelé un long passé de sports mécaniques chers au cœur des Bédouinais. On peut parler d'une culture liée au sport puisque ces courses ont débuté il y a un siècle environ, au début de l'automobile, attirées par le challenge de la « montée du Ventoux ».

Puis les « visite en scène », organisées par le service culturel de la CoVe, ont eu lieu à Ste Colombe par 3 fois les 18 juillet, 1 er et 8 août. On connaissait déjà la qualité de ces mises en scène qui font découvrir un village grâce à une guide conférencière à laquelle se joint une troupe de comédiens qui émaille la visite de scénettes et de musique.

Le 29 juillet, au cours d'une soirée consacrée à Mozart dans l'Eglise St Pierre, le Chœur Européen et l'Orchestre des Cévennes ont fait retentir notre nef des cascades des violons et des mélodies des voix de cette musique à la fois légère, insouciante et divinement élégante. Des bancs pleins, un public enthousiaste ont fait de ce concert d'été une rencontre des plus réussies.

Toujours dans l'église paroissiale, le 19 août nous avons pu écouter **des polyphonies corses**. Cinq chanteurs très talentueux nous ont envoutés avec ces chants si profonds, si émouvants qui étaient, à l'origine pratiqués a capella par les hommes dans les montagne de l'ile.

Les polyphonies ont alterné avec des pièces purement instrumentales interprétées par les membres du groupe « A Vuciata ». Cette belle soirée nous a prouvé une fois de plus que nous avons un public amateur de musique.

Le 10 septembre, le pèlerinage à la chapelle Ste Croix, tradition qui se perd dans la nuit des temps, a rassemblé des habitants de tous les vil-



lages du piémont pour une messe au sommet du Ventoux. L'hôtel Restaurant le Vendran a accueilli ensuite les pélerins pour le verre de l'amitié.

Si l'on ne fait que citer entre autres manifestations, le festival de spectacles pour enfants, les concerts de musique baroque et de Gospel, notre guirlande estivale s'est achevée les 17 et 18 septembre avec **les journées du Patrimoine**, placées cette année sous le signe des voyages. Nos concitoyens bénévoles Didier Arnaud et Georgette Platon nous ont fait découvrir deux Bédouinais célèbres en leur temps partis l'un à pied sur les routes, animé d'une foi et d'une volonté à toute épreuve : c'est le Père le Quieu, fondateur du couvent des Dominicains de Bédoin, et l'autre un officier de marine et explorateur, compagnon de la Pérouse : Joseph Ignace de Raxi, de Pierravon.

Pour prolonger les vacances, nous pourrons visiter à la bibliothèque municipale **une exposition sur les Carnets de voyages** du 4 au 14 octobre.

Après cette rétrospective non exhaustive des événements culturels dont nous avons pu bénéficier cet été à Bédoin, la commission Culture et Patrimoine vous donne rendez-vous pour les prochaines manifestations qu'elle prévoit d'organiser tout au long de l'année.

Brigitte COUTELEN

Le service « culture et patrimoine », en partenariat avec le service « enfance-jeunesse-associations » a proposé aux enfants de Bédoin, des villages alentours et aux jeunes vacanciers, un programme varié de six spectacles ludiques, du 11 juillet au 15 août, présenté par le collectif des « ptits pestacles » comprenant les compagnies « Nez sur Terre, Carlotatralala, Théâtre à Malice, Scène de vie, Calorifère et Les Rustines de l'Ange ».

De trente à trente cinq spectateurs sont venus applaudir les diverses représentations qui se sont tenues tous les lundis, en fin d'après-midi, sur notre commune (centre culturel ou écoles), pour l'enchantement des plus petits et le bonheur des plus grands.

Compte-tenu des retours positifs recueillis d'une large majorité de spectateurs, nous sommes prêts à renouveler cette expérience en 2012. Nous faisons dès à présent appel aux bonnes volontés qui seraient disponibles pour épauler les organisateurs les jours des programmations.

Paule BENNER

La sécurité et le stationnement à Bédoin

La saison estivale se termine, un premier bilan des actions menées pour la sécurité et le stationnement sur la commune peut donc être fait.

Le nouveau parking créé à l'entrée du village route de Carpentras a bien fonctionné. Il est bien utilisé et ne pose pas de problème de sécurité.

Le parking de la gare routière n'a été que peu utilisé pour le stationnement des véhicules des cyclistes partant de Bédoin vers le Ventoux, qui continuent à utiliser le parking de la Vigneronne.

La signalétique a été peu suivie, nous devrons revoir le problème pour inciter les sportifs à utiliser ce parking.

La zone bleue instaurée au printemps, après quelques difficultés dûes à l'incompréhension et au manque d'habitude a dans l'ensemble bien fonctionné.

Les retours sont plutôt positifs, des demandes d'aménagement et d'extension d'horaires nous ont été faites. Nous y réfléchirons pour l'année prochaine.

La sécurité : Suivant les informations de la gendarmerie, les vols ou actes de malveillances sur la commune sont en léger recul.

Du printemps jusqu'à l'automne, Bédoin a accueilli de nombreuses manifestations sportives, festives ou culturelles. Nous remercions les services techniques et la police municipale qui par leur implication ont contribué au bon déroulement de ces événements importants pour l'image touristique de notre commune.

Alain CONSTANT

Bilan de la saison Piscine/Camping

D'après Bruno ANDRIEU, responsable du camping municipal, la saison à la piscine a été bonne malgré un mois de juillet en demi-teinte (pour cause de météo), compensé par un joli mois d'août. Aucun incident particulier n'est à signaler, grâce à la vigilance des maîtres-nageurs.

L'accueil des baigneurs a été assuré, comme chaque année, par des jeunes de Bedoin, dont le sérieux doit être ici souligné. Nous les en remercions.

Quant au camping, sa fréquentation estivale a été bonne malgré le temps incertain de juillet : 4 semaines d'affichage complet. La fermeture n'interviendra que fin octobre de nombreux vacanciers étant encore présents.

A noter le nombre croissant de nouveaux campeurs satisfaits qui souhaitent revenir.

Cette année nous avons eu pour la première fois un couple russe et des cyclistes coréens.

Notre clientèle traditionnelle a apprécié les divers travaux ou aménagements effectués cette année.

Les animations (pétanque, beach-volley...) ont attiré de nombreux campeurs.

L'équipe du camping

Information paroissiale

Le Père Benoit Gaulle, curé responsable du secteur paroissial Notre Dame du Ventoux (paroisses de Mazan, Bédoin et Caromb) et le Père Marcel Bang, vicaire, appelés à d'autres fonctions ont quitté le secteur paroissial en septembre. Ils sont remplacés par le Père Bernard Salvodelli venant de l'Isle sur la Sorgue, nouveau curé du secteur paroissial et par le Père Marek Szpunar d'origine polonaise, vicaire, résidants à Mazan (39, rue Sault Celse 84380 Mazan Tél : 04.90.69.70.49).

Le Passadou leur souhaite la bienvenue.

Pierre COLIN

Noces d'Or

Le samedi 27 & le dimanche 28 août Gilles CALAMEL & son épouse Hélène, née FRUCTUS, célébraient, entourés de leur sympathique famille : pas moins de 5 enfants et 18 petits enfants et de leurs nombreux amis, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Rappelons qu'Hélène, native de Bédoin, est la fille du dernier potier du village. A ce titre, toute la famille CALAMEL a activement participé à la magnifique exposition « Potiers à Bédoin, 2000 ans de tradition » qui s'est tenue au cours de l'été 2010. Nous tenons à les féliciter pour cette longévité et pour le bonheur communicatif qu'ils irradient.

Gilberte LEVY CONSTANT

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2011 auprès du service des élections de la Mairie, les inscriptions pourront être reçues uniquement jusqu'à 12h00 le 31 décembre, la mairie fermant à midi le samedi.

Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre ancienne carte d'électeur. Pour pouvoir voter en 2012 aux élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et aux élections législatives les 10 et 17 juin, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre dernier délai. 2012 est une année de refonte électorale, c'est-à-dire que de nouvelles cartes d'électeur seront envoyées à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune.

Si vous avez déménagé, pensez à donner votre adresse complète afin que la carte d'électeur vous parvienne bien dans les temps. Pensez donc à signaler tout changement d'adresse ou de situation de famille au service des élections.

Nous vous rappelons que les élections se déroulent au Centre Culturel de BEDOIN.

Le Service des élections

Elaboration du plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Le projet de P.L.U., arrêté par le Conseil Municipal de Bédoin lors de sa séance du 22 décembre 2010, a fait l'objet depuis d'une concertation avec les personnes publiques associées (Etat, Région, Département, CoVe, chambres consulaires etc...).

En juin-juillet l'enquête publique a donné l'occasion aux habitants de Bédoin de faire part de leurs observations, à la suite desquelles le commissaire enquêteur a remis son rapport.

Après prise en compte de modifications mineures suite à l'enquête publique et aux observations des personnes publiques associées, le P.L.U sera soumis pour approbation définitive au Conseil Municipal dans le courant du 4ème trimestre 2011. Le nouveau P.L.U. entrera alors en vigueur et constituera donc le document de référence en matière d'urbanisme à Bédoin.

Le Service Urbanisme

Circulation sur le chemin des Granges

Des travaux sont en cours de réalisation sur le chemin des Granges, pour l'extension du réseau d'irrigation du Canal de Carpentras et celui d'assainissement du Syndicat Rhône Ventoux. Durant ces travaux, la circulation sera réglementée ou interdite sur tout ou partie de cette voie.

Nous remercions la population de respecter la signalisation mise en place et de nous excuser pour les inconvénients provisoires qui en résulteront.



LA VIE ASSOCIATIVE

La Maison des Jeunes et de la Culture

Après un repos estival bien mérité, la M.J.C vous accueille pour la nouvelle saison 2011/2012. La palette d'activités est très variée, de la culture (cours de langues et théâtre) aux loisirs créatifs, en passant par les activités sportives (gym, GRS, taekwondo, danses, hip hop), les arts plastiques (peinture, poterie), la détente (yoga, bollywood, ludothèque) et l'informatique.

Vous souhaitez vous renseigner et découvrir une activité, venez nous rencontrer au bureau de la MJC, 2ème étage du centre culturel (ouvert tous les jours sauf pendant les congés scolaires). Téléphone: 04 90 65 95 66 Courriel: mjc.bedoin@wanadoo.fr site: mjcbedoin.org ou www.ericbedoin.fr

Nous vous proposons des activités nouvelles :

- Bollywood: suite aux stages de la saison passée, Lila vous propose des cours de danse. Tout en entretenant votre forme, tonicité et souplesse, plongez dans un univers « kitsch » et fantaisiste et retrouvez la joie de danser sur des chorégraphies originales, sensuelles et raffinées, le lundi de 15h30 à 16h30. Lila reprend également les cours de yoga le mercredi de 20h à 21h30.
- Cours d'anglais : après une année d'interruption, les cours d'anglais reprennent pour les plus jeunes, dès 7 ans le lundi soir à 17h avec Patricia. Les cours ados et adultes continuent.
- L'espagnol: après l'essai réussi l'année dernière, Gabriella propose cette année des cours pour débutants et pour perfectionnement.
- Les cours « d'abdos-fessiers » sont

proposés par Magali. Ces cours comportent après un échauffement, des exercices de renforcement musculaire et des étirements, avec en plus de la musique et de la bonne humeur. Ces cours démarreront en douceur et se poursuivront pour développer progressivement ses capacités musculaires.

L'informatique avec des ateliers accessibles à tous les âges pour les débutants comme pour les confirmés.

- Les séances de cinéma tous les 15 jours à 18h15 et 21h (en hiver : 20h30), le vendredi au Centre Culturel. Ces séances sont réalisées par Cinéval, avec des bénévoles et le soutien financier de la mairie. Programmes disponibles à l'OT, sur le site, au centre culturel. Le vendredi 30/09/11 : 18h15 : HOP // 21h : La planète des Singes. Le vendredi 14/10/11 : 18h15 : les contes de la nuit // 21h : la piel que habito.
- La ludothèque pour tous les âges, le mercredi de 9h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h.
- L'éveil musical, le mercredi à partir de 10h30 avec Franck MOULETTE
- Les cours de poterie enfants/ados/ adultes avec un nouveau professeur bien connu des Bédouinais Virginie Brueder. Vous aimez manipuler l'argile, créer de vos propres mains, venez alors découvrir les cours de poterie du mardi pour les enfants et du jeudi pour les adultes et les ados.

La MJC c'est aussi l'aide aux devoirs assumée par des bénévoles : informations et inscriptions à la cantine de l'école lundi 3 octobre et mardi 4 octobre à 17h. Séances gratuites, seule la carte d'adhésion à la MJC est obligatoire.

En forme à Bédoin

En forme à Bédoin a repris ses cours le 12 septembre avec de nouveaux animateurs et de nouvelles activités.

Soyez curieux! Venez découvrir nos activités dans une ambiance conviviale et sportive (une séance gratuite par cours est offerte).

Nos programmes sont distribués à l'office de tourisme et au centre culturel. Pour nous contacter :

Tél: 06 12 75 40 66

Email: formabed@orange.fr

site: www.enformeabedoin.e-monsite.com

Ventoux Country

Ventoux Country a repris ses cours : A Bédoin au centre culturel tous les jeudis :

- de 18h30 à 19h30 pour les débutants
- de 19h30 à 20h30 pour les novices,
- de 20h30 à 21h30 pour les confirmés ;

A la salle des fêtes de Flassan, tous les mardis de 18h30 à 19h30 pour les débutants.

Ventoux Country organise un stage et un bal country le samedi 8 octobre à Bédoin, à l'auditorium du centre culturel à partir de 15h30. Danses, rire et convivialité seront au menu. Petite restauration et boissons également disponibles sur place. Nous espérons vous y retrouver nombreux!

Ventoux Country organise un aprèsmidi dansant « country line dance » à Bédoin à l'auditorium du centre culturel à partir de 14h30 le dimanche 20 novembre.

Notez ces deux dates

Le 9 octobre 2011 à 15h et 18 h : Opéra-Ateliers 84 propose « La Belle et la Bête » Chapelle du Moustier

Les 2, 3 et 4 décembre 2011 : Week-end du TELETHON

BEDOIN SPORTIF

Les 60 ans du Racing Club Bédoin

racontés par un jeune footballeur du club

« Après le discours du Maire pour l'inauguration de la pelouse du stade municipal, j'ai assisté, entouré d'au moins 200 personnes (des hommes, des femmes, des personnes âgées, des jeunes) à la fête du 60^{ème} anniversaire R.C.B. C'est le club où je joue au foot depuis 5 ans.

J'ai retenu quelques chiffres : en 1951, date de la création du club par Roger Esteoulle et quatre de ses copains.

Depuis, 500 à 600 personnes ont joué dans ce club avant moi. C'est énorme, mais c'est vrai qu'en 60 ans ..., je m'en doutais un peu, car mon père et mon papi m'en avaient déjà parlé.

Je me souviens aussi qu'il a dit que c'est sur la Garenne que le club jouait à ses débuts. J'ai trouvé cela bizarre car il n'y a pas assez de place pour un vrai terrain.

A un moment la personne qui faisait le discours s'est arrêtée et elle a eu du mal à dire « pour cet anniversaire, il y a tous ceux qui sont là et vous êtes nombreux, il y a les personnes excusées qui ne sont pas là, et puis il y a tous ceux qui auraient été là s'ils ne nous avaient pas quittés, alors chacun et ensemble, au nom du club et personnellement nous pouvons leur accorder quelques secondes de silence.

J'avais la gorge serrée et les gens autour de moi étaient très sérieux. En fait, apparemment il y a des gens qui ont travaillé au club et qui sont partis et tout le monde souhaitait les remercier par la pensée. C'est normal, car aujourd'hui si je joue au foot c'est un peu grâce à eux, on dirait une grande chaine infinie où chacun est un maillon.

D'ailleurs plus grand, je ferai comme eux pour le club.

Et puis il y a eu aussi, le RCB c'est votre histoire, c'est notre histoire, c'est votre club, c'est notre club! et si on se donnait

rendez vous dans dix ans?

Moi l'heure de l'apéro me tardait car j'avais repéré le coca et les chips... en plus l'apéro a duré jusqu'à 10 heures, ensuite on est allé à l'Oustaou d'Anaïs pour manger une paëlla offerte par le club; puis on a dansé, c'était vraiment un anniversaire très chouette. Finalement j'ai pris rendez vous pour dans dix ans.

Tout le monde s'est amusé, les gens étaient très contents d'être ensemble, on aurait dit un anniversaire de famille.

Depuis j'ai repris les entraînements avec Chems le mercredi, c'est de la bombe, je kiffe la pelouse du stade et depuis cette soirée j'ai compris beaucoup de choses sur le club. Heureusement qu'il y a des gens pour s'occuper de nous pour que l'on joue au foot."

P/O Alain CONSTANT



Le semi-marathon du Ventoux

Le dimanche 31 juillet, le Racing Club Bédoin en partenariat avec la commune a relancé une belle épreuve sportive mise en sommeil en 1989 : le Semi-marathon « Bédoin le sommet » par la route départementale, fermée à la circulation pour la circonstance.

Pas moins de 400 coureurs ont défié le



Ventoux avec ses 21,5 km et ses 1610 m de dénivellé, un des semi-marathon les plus durs d'Europe. Une soixantaine de bénévoles, des partenaires (Colas, Carrefour Contact, SRMV, le Marathonien à Avignon....) ont participé à la réussite totale largement relayée dans la presse régionale.

Nous avons prouvé, que nous avions localement le potentiel pour organiser une épreuve sportive d'envergure ; chacun peut s'identifier et participer à cette réussite sans autre objectif que la défense des valeurs sportives, vecteur éminemment fédérateur.

La seconde édition est déjà prévue pour le dimanche 29 juillet 2012 avec comme objectif d'atteindre 600 participants. Le travail préparatoire a déjà commencé et

le comité d'organisation souhaite dès 2012 rassembler encore plus de bénévoles et d'acteurs locaux pour cette épreuve que nous aimerions voir citée dans les épreuves mythiques françaises de course à pied.

Etat Civil

BIENVENUES:

| Noé AUGUSTE | né le 13.07.2011 |
|--------------------------|-------------------|
| Marie DETHES | née le 25.07.2011 |
| Romain PASSARO | né le 05.08.2011 |
| Valentin LAMARQUE-BORGEL | né le 07.08.2011 |
| Mayeul CLOP | né le 13.08.2011 |
| Nolan CHERAÏTI MOURIER | né le 15.08.2011 |
| Ioanès LECCIA-MARTINET | né le 26.08.2011 |
| Lou LAMANDÉ | né le 24.09.2011 |
| | |

| FÉLICITATIONS: |
|--|
| Vincent DEBONGNIE et Nadine GILLISSENle 07.07.2011 |
| Franck RECORDIER et Elodie NERIle 13.08.2011 |
| Fabrice LEBEL et Magali ROUSSEAUle 20.08.2011 |
| Alejandro GUEVARA GONZALEZ |
| et Caroline GARDIESle 20.08.2011 |
| Philippe AILLAUD et Myriam CLÉMENTle 10.09.2011 |

DÉCÈS

| DECES: |
|--|
| Alain ROUMEGOUS (61 ans)le 11.07.2011 |
| Lucienne GERBAUD veuve FARAVEL (93 ans)le 20.07.2011 |
| Suzanne BONNAFOUX épouse COUDERC (86 ans) .le 21.07.2011 |
| Andrée GAUTIER veuve ARLIAUD (84 ans)le 26.07.2011 |
| Michel DAUSSANGE (61 ans)le 19.08.2011 |
| Gisèle BOURDETTE (95 ans)le 22.08.2011 |
| Régina COTTA veuve MAYER (97 ans)le 26.08.2011 |

Calendrier des gardes des médecins BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

| 1-2 octobre | Dr GAUDET | 04.90.65.64.96 |
|---------------|--------------|----------------|
| 8-9 octobre | Dr NADRA | 04.90.61.88.96 |
| 15-16 octobre | Dr BARNICAUD | 04.90.12.81.09 |

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

URGENCE DENTAIRE - Téléphone : 04.90.31.43.43
PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237

Bienvenue à

SARL Carpentras ambulances Services - Bédoin

Rue Emile Martin à Bédoin

Tous transports

personnes/sanitaires/urgences/consultations etc...

Tél: 04.90.12.84.84

Courriel: carpentras.ambu@orange.fr

La Bibliothèque fait sa rentrée

Alors que les premières nouveautés de la rentrée littéraire vous attendent sur les rayonnages, les bibliothécaires vous préparent un riche programme d'animation pour l'automne.

Pour commencer, et pour rêver encore un peu de vacances, les carnets de voyage seront mis en vedette :

- <u>Du 4 au 14 octobre</u>: **Exposition** des carnets de voyage réalisés à Venise par les stagiaires des ateliers d'écriture de Virginie Lou, accompagnés de photographies de J. Périgot. Hall d'exposition et sélection de récits de voyages à la bibliothèque
- <u>Mercredi 5 octobre :</u> à 10h30 Conte sur le thème du voyage « En route ! » par Martine Deval. A partir de 6 ans. Salle du conte lu.
- Vendredi 7 octobre :
 - * 17h : **Séance de dédicaces** par Virginie Lou. Bibliothèque.
 - * 18h30 : **Rencontre** avec Virginie Lou, auteure et animatrice d'atelier d'écriture de carnets de voyage, suivie d'une séance de dédicaces et d'une auberge espagnole. Hall d'exposition.
 - * 21h : Film « Une femme, un vélo, du sable et du goudron » par Anaïs Ginoux petite fille de Gilberte et Paul Barjol, Récit du voyage en solitaire à vélo d'une jeune fille en France et en Afrique. Salle du conte lu.
- Samedi 8 octobre 14h30 : Rando lecture autour du village avec pauses lectures de textes d'écrivains voyageurs. Départ et retour devant le Centre culturel.
- <u>Mercredi 12 octobre 10h-12h</u>: **Atelier artistique** pour les enfants animé par Mélanie Chardon: création d'un carnet de voyage à partir d'un conte. Hall d'exposition. Sur réservation, pour enfants de 6 à 12 ans.
- <u>Du 1^{er} septembre 2011 au 31 mai 2012 :</u> **Concours de création** de carnets de voyage dans le cadre des animations du réseau BiblioCove. Règlement sur www.bibliocove.fr et bedoin.fr

Puis, vous retrouverez quelques rendez-vous réguliers :

Le Club lecture a repris ses activités et vous attend les mercredis 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre à partir de 18h, salle du Conte lu. Pour tous les passionnés de livres!

Les plus jeunes retrouveront avec bonheur l'heure du conte mercredi 19 octobre à 17 h, salle du Conte lu : « A cheval » par Sylvie pour enfants à partir de 3 ans. Puis les mercredis 16 novembre et 14 décembre avec une séance spéciale pour attendre le Père Noël

Enfin, dans le cadre de sa traditionnelle « Invitation au théâtre », la bibliothèque vous donne rendez-vous samedi 19 novembre à 20h30 pour « Un caprice » d'Alfred de Musset par la Compagnie « Attore actor acteur ».

Toutes ces manifestations sont gratuites et se déroulent au Centre Culturel de Bédoin.

Rappel du fonctionnement de la bibliothèque :

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres. L'inscription, gratuite pour les bedouinais, est nécessaire pour emprunter les livres à domicile.

Les vacanciers sont toujours bienvenus : un simple chèque de caution de 16 € par personne, restitué au moment du départ, leur permet d'emprunter 6 documents pour trois semaines.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque Mardi 15 h/18 h Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h Jeudi et Vendredi 16 h/18 h Samedi 10 h/12 h

Tél: 04.90.65.69.72 - Courriel: bibliotheque@bedoin.fr

Angélique BELLON et Muriel BIEOU